



**LIGUE DE TIR COTE D'AZUR
COMMISSION D'ARBITRAGE**

CANDIDATURE JUGE ARBITRE STAGIAIRE F.F.TIR

à retourner à: LIGUE de Tir Côte d'Azur – BP 80107 – 83403 HYERES Cedex
et au RRA: christian.bellenoue@neuf.fr

NOM Prénom :

Adresse :

Téléphones :/ email.....

Né le : Profession :

Club : N° de licence :

Expérience dans le domaine du tir sportif :

.....

Motivation :

.....

.....

Date : Signature :

Avis du président de Club :

.....

.....

Date de transmission à la Ligue:..... Visa :

Extrait du Livret 2 Juge Arbitre FFTIR : Organisation de l'arbitrage

« La formation des juges arbitres stagiaires, s'effectue sous la responsabilité et à la charge de sa Ligue d'appartenance .Cette formation est basée sur un tronc commun de connaissances générales sur le tir :

- étude des règles de sécurité liées à la pratique sportive et en compétition.
- définition pédagogique du profil et de l'attitude du juge arbitre dans son intervention sur le terrain.
- étude des différentes spécificités gérées par la F.F.Tir.
- étude des termes employés.

À la suite d'un stage de formation sur le contenu du Livret du Tronc Commun, il passera un test et suivant le résultat obtiendra le diplôme d'Arbitre **Stagiaire** sans spécificité.

Ce titre lui permettra de participer à l'arbitrage et d'aider à l'organisation dans les disciplines du tir ainsi que de se préparer à accéder au niveau supérieur de l'arbitrage »

Reçu à la Ligue le :